

LA GAZETTE DE NASTRINGUES

**23 mai 2020 : Élection du maire et des Adjointes,
Désignation des membres aux différentes commissions communales**



De gauche à droite : Mr Alain Legoutières (2ème Adjoint), Mme Caroline Mazières (1ère Adjointe), Mr Bernard Banizette, Mr Christian Scaliger (Maire), Mme Cécile Faure-Lemaire, Mme Blandine Genovesio-Stanley, Mr Laurent Veillat, Mme Corinne Lavaux, Mr Franck Basbayon, Mme Lydia Chabaud, Mr Jean-Paul Hathaway



*Secrétaire de Mairie: Mme Laurence Ponceau
Agent d'entretien : Mr Jean-Pierre Maury*

Tel : 05 53 22 73 24 ; Mél : mairie.nastringues@wanadoo.fr

Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h00 à 16h00

Mot du Maire:

Madame, Monsieur, Chers-es Concitoyens-es,

Par ces quelques mots je viens vers vous, l'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux de par son origine initialement asiatique et lointaine a modifié nos habitudes de vie, de travail suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous. Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement des bénévoles et des professionnels très sollicités : soignants, service de sécurité et de secours, agriculteurs, agents de services publics....

Merci encore une fois pour chaque geste, chaque attention des habitants-es de la commune, ceux et celles qui ont réalisé des masques en tissus distribués aux habitants-tes ; notamment à Marie-Claire Delattre et Marianne Hathaway qui ont confectionné des sur-blouses pour les soignants de l'hôpital de Sainte-Foy la Grande.

Merci aux Nastringuois-es compréhensifs et patients durant cette période délicate et inédite.

Courage à nos associations privées d'activités : gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêts pour les circuits et les produits locaux perdure bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc avec humanité et bon sens dans l'avenir.

Le printemps dernier a également été le moment du renouvellement de l'équipe municipale à Nastringues, comme dans toute la France. Je veux à nouveau saluer le travail des élus sortants et nos prédécesseurs. Nous sommes tous-tes de passage et assurons la continuité dans cette responsabilité démocratique.

Nous sommes tous-tes un peu soulagés-es de tourner la page de l'année, cependant la partie n'est pas gagnée, la prudence et les gestes barrières doivent être maintenus. Pour ces raisons nos manifestations traditionnelles n'ont pu avoir lieu notamment à l'issue du renouvellement du Conseil Municipal et ce début de nouvelle année ne permettra pas de rassemblement convivial pour les vœux du Maire et du Conseil Municipal.

La première « Gazette » de Nastringues arrive avec certainement un peu de retard mais c'est lancé! Je tiens à remercier les personnes ayant participé à l'élaboration de celle-ci.

Cela vous permettra de mieux suivre la vie de votre commune en attendant un moyen de communication moderne et plus adapté. Notre vision : Offrir à l'ensemble des habitants-es un partage de la vie locale et une vitrine de présentation de notre village aux visiteurs-ses du monde entier !!!

Grâce à notre agent d'entretien, Jean-Pierre, nous avons une commune très bien entretenue, ce qui permet d'embellir notre cadre de vie. « Bien vivre à Nastringues », commune rurale, c'est aussi partagé le chant des coqs, le croassement des grenouilles, le hennissement des équidés, la vie agricole (tracteurs, tondeuses...), l'aboïement des chiens...Nous ne vivons pas dans un village « fantôme ».

En ces temps très difficiles, les Conseillers-es Municipaux, nos agents Laurence et Jean-Pierre se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année, qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie, réussite, énergie et optimisme à vous et vos proches.

Chaque année est promesse et espérance.

Que ce qui fût bien soit encore mieux.

Que ce qui fût moins bien soit vite oublié.

Le Maire, Christian Scaliger

Projets 2021 :

- *Sécurisation de la mairie et carrefour : installation de caméras*
- *Adressage: numérotation des habitations et désignation des voies*
- *Achat et installation d'un défibrillateur 1^{er} trimestre, installation prévue devant l'entrée de la Salle des fêtes*
- *L'aménagement du bourg est toujours d'actualité, nous sommes dans l'attente des décisions de la CDC et du Syndicat d'électrification*
- *Travaux de voiries*
- *Reprise des concessions abandonnées au cimetière*



Décembre 2020 : démarrage des travaux du terrain Multi-sports, livraison définitive fin janvier 2021 . Les petits et grands pourront s'épanouir à leur guise !!!

NB: les accessoires seront tenus à disposition à la mairie.



Tous nos remerciements à Mr Roland Genovesio, restaurateur d'art, pour sa rénovation gracieuse de la plaque du Monument aux Morts.

Nouvelle « Boîte à lire »



Tous nos remerciements à celles et ceux qui y ont participé.

Informations utiles

Besoin d'aide ? Contactez Laurence Ponceau à la Mairie.

1. **Calendrier de l'USTOM** : Cf Calendrier de collecte 2021 distribué dans les boîtes aux lettres
2. **Journée Défense et Citoyenneté : journée manquée ou annulée pour cause de confinement ?**
Depuis le du 23/11/2020, il est possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site : majdc.fr
3. **Renouvellement Carte Nationale d'Identité**
Désormais, le renouvellement de CNI est uniquement réalisé par les mairies de Gardonne, Bergerac, Montpon, Sainte-Foy la Grande pour les plus proches. Il est indispensable de prendre rendez-vous auprès des mairies sus-citées et de se munir des documents exigés.
La pré-demande de CNI est à effectuer sur le site : ants.gouv.fr ou en remplissant un **formulaire CERFA**. Pour information, la validité de votre carte d'Identité est prolongée de 5 ans pour la France si celle-ci a été établie entre le 2 janvier 2004 et le 3 décembre 2013.
4. **Renouvellement des Cartes Grises**
A réaliser directement sur le site : <https://cartegrise24h.fr>
5. **Recensement agricole d'octobre 2020 à avril 2021**
Le Ministère de l'Agriculture organise ce recensement tous les 10 ans. Le recensement se fait selon 2 modalités simultanées : une collecte par Internet pour une majorité d'exploitants et une collecte de données effectuée par un enquêteur pour les autres exploitations. En savoir plus : **site du Ministère de l'agriculture**
6. **Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre L'Influenza Aviaire dans les basses cours**, vous devez mettre en place les mesures suivantes :
 - confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
 - exercer une surveillance quotidienne de vos animauxEn savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>
7. **Attestation de déplacement dérogatoire entre 20h00 et 6h00**, à télécharger sur le site interieur.gouv.fr
Des exemplaires papiers sont disponibles à la Mairie.
Pour lutter contre l'épidémie, téléchargez l'application : **# Tous Anti Covid**
8. **Déclaration de brûlage de déchets verts**,
Cf document joint : imprimé de déclaration à remettre à la mairie au minimum 3 jours avant la date prévue. Pour rappel, tout brûlage à l'air libre de déchets verts doit être déclaré, celui-ci est permis entre 1^{er} octobre et le 27-28 février.